



14ème législature

Question N° : 60420	De M. Pierre Morel-A-L'Huissier (Union pour un Mouvement Populaire - Lozère)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, redressement productif et numérique		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >produits manufacturés	Analyse > relance.
Question publiée au JO le : 15/07/2014 Réponse publiée au JO le : 11/04/2017 page : 2925 Date de changement d'attribution : 07/12/2016 Date de renouvellement : 21/10/2014 Date de renouvellement : 03/03/2015 Date de renouvellement : 04/08/2015 Date de renouvellement : 02/08/2016		

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur la situation de la production manufacturière. Entre janvier 2000 et décembre 2013, la production manufacturière française a diminué de 15 % en volume. En 2013, elle se stabilise mais son niveau moyen reste inférieur de 16 % à celui de 2007. Il aurait voulu connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour relancer cette production.

Texte de la réponse

L'industrie représente 12,6 % du produit intérieur brut de la France, 3 millions d'emplois, 70 % des exportations et 74 % de la recherche et développement (R&D) privée. Conscient de son caractère structurant, le Gouvernement a mis en place un programme d'actions complet en sa faveur. Ainsi, l'industrie est fortement bénéficiaire : - du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (22 % des sommes versées) ; - du suramortissement pour soutenir l'investissement productif des entreprises (prolongé jusqu'à avril 2017) ; - des efforts en faveur des industries fortement consommatrices d'électricité (400 M€) ; - des outils d'accompagnement à l'innovation et à la R&D (crédit impôt recherche). Par ailleurs, la politique de la Nouvelle France industrielle a permis d'accompagner, depuis 2013, plus de 1 000 projets grâce au programme d'investissements d'avenir (à hauteur de 2 Mds€). Avec le programme industrie du futur, le Gouvernement a également mobilisé des moyens financiers conséquents pour moderniser l'outil productif (2,1 Mds€ de prêts de Bpifrance) et 2 000 petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire ont reçu un accompagnement personnalisé (avec un objectif à 4 300 fin 2017). Pour accompagner les situations les plus délicates, les commissaires au redressement productif ont accompagné, rien que pour l'année 2016, 2 295 entreprises, représentant près de 250 000 emplois. Cette politique volontariste en faveur de l'industrie a porté ses fruits : elle a permis aux entreprises d'améliorer leur taux de marge à 35,5 % fin 2015, soit un niveau supérieur à celui d'avant-crise. L'investissement des entreprises manufacturières est reparti : il est redevenu positif et a progressé de + 1,9 % en 2014 et + 3,5 % en 2015.